



Lycées professionnels : « entre 2 et 3 fois plus d'absentéisme » qu'en lycée général

L'année dernière, en moyenne, 4,5% des élèves ont été absents de façon non justifiée. Le taux d'absentéisme atteint 13,8% dans les lycées professionnels.

Durant l'année scolaire 2015-2016, 4,5 % des élèves du second degré (établissements publics) ont été absents de façon « non justifiée », quatre demi-journées ou plus par mois, en moyenne, selon une note de la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), publiée en mars 2017 sur le site de l'Education nationale. Ce chiffre est relativement constant, puisque l'année précédente, en 2014-2015, le nombre d'élèves absents était de 4,4 % – depuis janvier 2011, le taux d'absentéisme moyen est en outre de 5 % (tous types d'établissements confondus). La moitié des absentéistes concentrés dans 10 % des établissements. Selon l'étude de la Depp, le taux d'absentéisme moyen est précisément, pour l'année 2015-2016, de 2,8 % dans les collèges, de 5,1 % dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et de 13,8 % dans les lycées professionnels (LP). L'absentéisme « varie fortement d'un établissement à l'autre », note la Depp. Ainsi, en janvier 2016, « l'absentéisme touche moins de 2,1 % des élèves dans la moitié des établissements, alors que, dans un établissement sur dix, il dépasse 13,2 % ». Ces 10 % d'établissements les plus touchés concentrent la moitié des élèves absentéistes. Un absentéisme plus élevé dans les LP. Dans les collèges, l'absentéisme se maintient autour de 3% depuis 2011. « Pour les lycées d'enseignement général et technologique, il oscille autour des 6 %, avec un maximum de 6,4% en janvier 2015 », peut-on lire dans l'étude de la Depp. Le taux d'absentéisme est par contre considérablement plus élevé dans les lycées professionnels : ils connaissent ainsi « entre deux et trois fois plus d'absentéisme que les LEGT et quatre fois plus que les collèges ». En janvier 2016, si la moitié des collèges comptent moins de 1,3 % d'élèves absentéistes et la moitié des LEGT moins de 3,3 %, cette proportion atteint 9 % pour la moitié des LP. Finalement, le taux d'absentéisme moyen y atteint en moyenne 13,8 % pour l'année scolaire 2015-2016. Parmi les 10 % d'établissements les plus touchés par l'absentéisme, « on dénombre en LP plus de 35,1 % d'élèves absentéistes en janvier 2016, contre 14,1 % en LEGT et 8 % en collège », remarque la Depp. Les raisons de cet absentéisme important en lycée professionnel pourraient être « une orientation plus ou moins désirée, des temps de transport plus élevés, et du temps consacré à un travail d'appoint », indique la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.